



Dossier Presse – 4 décembre 2014

« Ploërmel 1 & 2 & 3 »

Convention de revitalisation Vivendi





Mission emploi sur le Pays de Ploërmel élargi à Questembert, Rochefort-en-Terre, Allaire et La Gacilly

Depuis 2010, la société Vivendi s'est engagée à mener, à la demande du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, une mission de revitalisation au profit du bassin d'emploi de Ploërmel.

L'objectif principal est d'accompagner le développement et la création d'emploi par les PMI/PME du territoire pour éviter toute fragilisation de son tissu économique.

La priorité demeure la détection de projets nouveaux de développement, endogènes ou exogènes, générant un caractère structurant pour le territoire et potentiellement créateurs d'emplois principalement dans le secteur industriel ou dans les services à l'industrie.

L'objectif de création de 360 emplois au titre des missions successives lancées en octobre 2010 a été dépassé, sept mois avant son échéance.

En effet, 60 projets d'entreprises ont été retenus à ce jour par le comité d'engagement ce qui représente la promesse d'au moins 490 créations d'emplois dont 459 ont d'ores et déjà été réalisées.

Sur l'ensemble de la durée du dispositif, à savoir jusqu'en septembre 2014 pour la phase opérationnelle et décembre 2014 pour la phase de suivi, une enveloppe globale de 9 millions d'euros a été allouée dont 7 millions d'euros de prêts du fonds partenarial mis en place avec le Crédit Mutuel de Bretagne (CMB) et ARKEA.

L'appui au projet des entreprises s'est concrétisé par:

- Des prêts participatifs de développement transformables en subvention au gré de la création effective des emplois
- Des prêt à moyen terme à taux zéro ainsi que des prêts sans garantie pouvant être assortis de différé d'amortissement, en partenariat avec le CMB et ARKEA
- Une ingénierie de haut niveau mise gratuitement à disposition des entreprises avec le cabinet GERIS



Dossier presse



Convention de revitalisation Vivendi pour le Pays de Plœrmel

Quelques éléments chiffrés

Les moyens mis à disposition

Rappel budget 1^{ère} tranche signée en octobre 2010 et **2^{ème} tranche et 3^{ème}** jusqu'à septembre 2014 avec une phase de suivi jusqu'en décembre 2014 :

- **2,785 M€** pour un minimum de 360 emplois en 3 ans soit avant septembre 2014 de **fonds Vivendi**
 - *Fonds Vivendi pour les 490 créations d'emplois* : 1 225 000 €
 - *Fonds Vivendi pour garantir ou prendre en charge les intérêts des prêts CMB ou ARKEA* : 510 000 €
 - *Fonds Vivendi pour les actions collectives* : 150 000 €
 - *Fonds Vivendi pour les embauches prioritaires (jeunes de moins de 26 ans, DELD, anciens salariés DOUX)* : 185 000 €
 - *Fonds Vivendi pour l'ingénierie de projet pour les entreprises* : 715 000 €
- **6,978 M€** pour l'enveloppe de prêt CMB ou ARKEA

Les projets financés

- 60 projets acceptés
- 490 créations d'emplois programmées
- 459 (Equivalent Temps plein) créations effectives en CDI à ce jour
- Montant global des investissements aidés : 95 M€
- Prêts CMB ARKEA réellement accordés : 6,978 M€
- Prêt participatifs Vivendi Transformables en subvention réellement accordés : 1,225 M€
- Bonification pour les embauches prioritaires : 155 k€
- Actions collectives : 133 k€

* * *